



Union européenne

**Atelier régional sur la Convention internationale pour la répression  
des actes de terrorisme nucléaire**

*Vienne, 21 et 22 mars 2023*

Mesdames et Messieurs,

- C'est pour moi un grand plaisir que d'être ici aujourd'hui, avec Masood Karimipour, pour ouvrir l'Atelier régional de l'ONU DC sur la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire.
- Il y a quelques mois à peine, l'ONU DC a coorganisé à Vienne, avec l'appui de l'Union européenne et du Canada, une manifestation couronnée de succès pour célébrer le quinzième anniversaire de la Convention, qui est l'un des principaux instruments internationaux dont on dispose pour atténuer les risques de prolifération nucléaire par des acteurs non étatiques.
- Les risques nucléaires actuels sont inacceptables. À l'heure où l'ordre international fondé sur des règles subit une pression considérable en raison de violations flagrantes de la Charte des Nations Unies, il importe plus que jamais de redoubler d'efforts pour promouvoir l'universalisation et la mise en œuvre effective d'instruments internationaux juridiquement contraignants tels que la Convention.
- L'Union européenne continue d'encourager tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies à adhérer à la Convention et à mettre en place, au niveau national, le solide cadre juridique nécessaire à une réponse efficace de la justice pénale aux actes intentionnels et illicites impliquant des matières nucléaires ou d'autres matières radioactives.
- Dans ce contexte, je me félicite de l'organisation de l'atelier d'aujourd'hui, qui réunit des juges et des procureurs d'Europe du Sud-Est. Les Balkans occidentaux restent, pour l'Union

européenne, importants compte tenu des efforts que nous déployons pour promouvoir la coopération régionale et soutenir la perspective européenne des pays de la région. J'espère que cet atelier vous sera utile et vous aidera, sur le plan professionnel, à renforcer la réponse apportée par vos pays en matière de droit et de justice pénale. En tant que magistrats, vous avez un rôle essentiel à jouer dans la bonne application de la loi.

- L'Union européenne est heureuse d'appuyer le travail que l'ONUDC mène dans ce domaine et dans d'autres. Depuis 2018, elle a contribué à hauteur de 5 millions d'euros au financement de projets destinés à aider la Convention à se développer, à évoluer, à s'enrichir et à s'améliorer. L'an dernier, cette activité a permis de lancer le site Web de la Convention, qui propose aux États intéressés de bonnes pratiques et des législations types. L'Union européenne a également appuyé la publication d'un manuel de cas fictifs en rapport avec les infractions visées par la Convention, ainsi que des modules d'apprentissage en ligne sur mesure et d'autres supports de formation.
- Nous apprécions grandement la vaste expérience que l'ONUDC et d'autres organisations internationales telles que l'AIEA et l'UNICRI, présentes ici, ont accumulée pour ce qui est d'aider les États à renforcer leurs capacités et à réduire la probabilité que des matières nucléaires et d'autres matières radioactives tombent entre de mauvaises mains et soient utilisées à des fins terroristes ou à d'autres fins criminelles.
- Je tiens à remercier une nouvelle fois l'ONUDC pour sa coopération fructueuse avec l'Union européenne et souhaite à tous les participants d'intéressants débats.

Je vous remercie de votre attention.